

Châtillon Infos

Bulletin municipal

N°84
Décembre
2011



Sommaire

Le sommaire en images	p2
Le mot du Maire	p3
Quelques décisions du conseil municipal	p4
Vos élus y étaient	p5
Contrat de rivière & Sentier rivière	p6
Accueil des nouveaux & Vœux du conseil	p6
Réunion cimenterie / riverains	p7
Brève de comptoir d'accueil & infos divers	p8
Commerces & écoles & dep. Du Rhône	p9
La maquette du Châtillon médiéval	p10
Mot du Choucas	p11
Bibliothèque & asso. La Licorne	p12
Portrait : Alain Second	p13
Portrait : Sylvie Egidio	p14
CAP Générations & ADMR	p15
Association A Plus...	p16
Association Farandole & Kaléidoscope	p17
UCCA & La Boule Fraternelle & Judo	p18
Restos du cœur & Châtillon Quizz !!!	p19

Flash info.

Fête des lumières
du 8 décembre,
sur la place du
village
(Voir article P18)

Accueil des nouveaux
châtillonnais & Vœux
du Conseil municipal
le 7 janvier 2012
(Voir article P6)

Rappel : Inscription
sur les listes
électorales avant le
31 décembre 2011



7

Réunion de concertation
Cimenterie Lafarge / Riverains



13

Portrait d'Alain Second
Dir. de l'école primaire



10

Marc Michel et Marc Dupoizat devant la
maquette du Châtillon médiéval



14

Portrait de Sylvie Egidio
Dir. de l'école maternelle



12

Association la Licorne et la Chapelle
de Châtillon



2

CHÂTILLON INFOS
DECEMBRE N°84

Mairie de Châtillon d'Azergues
Tél. 04 72 54 26 00
Fax. 04 72 54 26 08
mairie@chatillon.mairies69.net
<http://chatillon.mairies69.net>

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Martine Barrat, Frédéric Bizet, Charles Bomard, Bruno Fouillet, Alain Simon-Fenouillet et Claude Vaudaux.

Le mot du maire



Un petit coup de pouce

Il y a, parmi toutes les réunions auxquelles assiste un élu, toutes celles qui sont utiles sans être passionnantes ; il y a celles dont on se dit en sortant qu'on aurait mieux utilisé son temps ailleurs ; et puis il y a de temps en temps une réunion pour laquelle on se dit qu'il aurait été dommage de ne pas être là.

Au nombre de ces dernières figure celle qui a été organisée début novembre dans les locaux du Centre social de Châtillon. L'intitulé *Alimentation et précarité* aurait pu laisser craindre une de ces causeries pontifiantes au cours desquelles on enfile des banalités comme des perles sur un collier, mais rien de cela ici, bien au contraire. C'est pourquoi je voudrais donner un (modeste) petit coup de pouce à cette heureuse initiative.

Il y a quelques mois maintenant, un collectif de partenaires composé du Secours catholique, du centre social Cap Générations, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), de la Maison du Rhône (MDR) du Bois d'Oingt et des mairies a engagé une réflexion sur le thème de l'alimentation et de la précarité sur le canton du Bois d'Oingt.

Il a été constaté que les travailleurs pauvres, les familles monoparentales, les bénéficiaires de petites retraites n'ont pas ou plus les ressources suffisantes pour se nourrir correctement. Le circuit commercial classique mais aussi les structures caritatives ne leur sont plus accessibles du fait des transports inexistants et du nombre de bénéficiaires toujours plus important. Et il n'est pas besoin d'être grand savant pour imaginer que dans la conjoncture économique ambiante, cette situation ne va pas s'améliorer toute seule.

C'est pourquoi a été décidée la création d'une structure de type épicerie sociale. La Communauté de communes, sollicitée, a aussitôt accordé une subvention de démarrage de 1 800

euros, symboliquement 100 euros par commune.

L'objectif de cette structure – poétiquement dénommée *Le p'tit coup de pousses* – n'est pas d'accueillir toute la misère du monde. Il s'agit de valoriser la personne par l'acte d'achat, de sortir de la logique d'assistanat et d'accéder à l'autonomie. C'est pourquoi les bénéficiaires sont déterminés par les travailleurs sociaux de la MDR et de la MSA qui les orientent ensuite sur le dispositif. Un contrat de trois mois est passé : *le p'tit coup de pousses* doit demeurer une mesure transitoire, du moins c'est ce qu'il faut espérer.

Le fonctionnement est celui d'une véritable épicerie : les produits sont vendus (au tiers de leur valeur marchande), pas distribués gratuitement.

Pour fonctionner, ce dispositif a besoin de bénévoles ; un bon nombre de personnes se sont déjà engagées, beaucoup étaient présentes lors de la réunion de Châtillon, et toutes ont souligné que leur rôle ne se limitait pas à distribuer de la nourriture : conseil, reconstruction de lien social, écoute...

Des producteurs locaux font profiter de fruits et légumes de qualité ; les supermarchés des communes sont également engagés.

La distribution a commencé le 18 octobre ; elle concerne pour l'instant une dizaine de foyers, mais on peut estimer à terme qu'ils seront environ soixante-dix.

Vous vous doutez que pour perdurer, cette structure a impérieusement besoin de votre aide. Il faut des bénévoles, tout d'abord, pour assurer la vente, qui a lieu le mardi au Bois d'Oingt. Pour récolter des denrées ensuite : une collecte sera effectuée dans chaque commune, selon un calendrier et des modalités à déterminer. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec CAP Générations.

QUELQUES DECISIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL
MUNICIPAL

Conseil Municipal du 19 septembre 2011

✓ **Plan pluriannuel 2011 – 2014.**

Le Maire présente au Conseil le projet du 4^e contrat du plan pluriannuel 2011 – 2014 entre la commune et le Département du Rhône. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer le contrat pluriannuel 2011 – 2014 avec le Conseil Général du Rhône.

✓ **Avenant au plan pluriannuel 2003 – 2007.**

Le Maire expose au Conseil qu'une somme de 38 230 euros a été accordée par le Conseil Général, pour des travaux de « restructuration du centre village », dans le plan pluriannuel 2003 – 2007. Cette subvention du programme n° 26 correspond à une dépense éligible de 152 918 euros. Les travaux de restructuration sont à ce jour terminés, et la somme de 152 918 euros ne sera jamais dépensée. Le Maire propose de la réintégrer dans le nouveau contrat pluriannuel 2011 – 2014, en cours. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à porter la somme de 152 918 euros de travaux qui ouvrent droit à une subvention de 38 230 euros dans le nouveau plan pluriannuel 2011 – 2014.

✓ **Subvention à l'association « Le Petit Gourmet ».**

Le Maire expose au Conseil que les bénévoles de l'association « Le Petit Gourmet », en accord avec la Mairie, ont restauré les murs du restaurant scolaire. Afin de compenser les efforts de l'association « Le Petit Gourmet », le Maire propose de leur voter une somme de 200 euros de subvention exceptionnelle.

✓ **Convention de mise à disposition au SIVU ENFANCE et PETITE ENFANCE Chessy-Châtillon, des locaux communaux.**

Le Maire rappelle au Conseil, que depuis le mois de septembre, les locaux initialement occupés par le RASED, dans le bâtiment scolaire élémentaire, sont mis à disposition au SIVU Enfance et Petite Enfance Chessy-Châtillon, pour accueillir une structure « passerelle ». La convention est acceptée par le Conseil.

Conseil Municipal du 7 novembre 2011

✓ **Prescription de la mise en révision du POS par la mise en forme d'un PLU : article L 123-6 du Code de l'urbanisme.**

Le Maire rappelle au conseil que le PLU a été approuvé par délibération le 27 octobre 2008, exécutoire depuis le 12 décembre 2008, et annulé par le Tribunal Administratif, par jugement en date du 15 septembre 2011.

Dès lors le POS approuvé le 2 mars 1983, modifié en dernier lieu le 25 juillet 1997, devient le document d'urbanisme de référence de la commune.

Conformément aux articles L 123-1 et suivants et les articles R 123-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, le Maire déclare qu'outre la qualification du document actuel en Plan Local d'Urbanisme les objectifs ci-dessous, s'imposent :

- 1 – Mettre en compatibilité le POS avec le SCOT Beaujolais approuvé ;
- 2 – Intégrer les servitudes qui s'imposent aux territoires ;
- 3 – Favoriser l'application du Grenelle de l'environnement (Energies renouvelables...);
- 4 – Prendre en compte les dernières études du P.P.R.I. de la Brévenne ;
- 5 – Mise en compatibilité avec le SDAGE ;
- 6 – Protéger le site classé du château et du bourg historique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

1 – De prescrire la révision du Plan d' Occupation des Sols de la commune de Châtillon par la mise en forme d'un Plan Local d' Urbanisme conformément aux dispositions de l'article L 123 – 1 et suivants et R 123 – 1 et suivants du Code de l' Urbanisme.

2 – De retenir les objectifs poursuivis ci-dessous :

- a. mettre en compatibilité le POS avec le SCOT Beaujolais approuvé,
- b. intégrer les servitudes qui s'imposent aux territoires,
- c. favoriser l'application du Grenelle de l'environnement (Energies renouvelables...),
- d. prendre en compte les dernières études du P.P.R.I. de la Brévenne,
- e. mise en compatibilité avec le SDAGE,
- f. protéger le site classé du château et du bourg historique.

3 - De lancer la concertation prévue à l'article L 123 – 6 du Code de l'Urbanisme conformément à l'article L 300 – 2 du Code de l'Urbanisme.

Cette concertation revêtira la forme suivante :

- Affichage de la présente délibération
- Articles dans le bulletin municipal et dans la presse locale
- Mise à disposition du public d'un registre, où pourront être portées ses observations, aux jours et heures d'ouverture de la mairie
- Sera organisée une réunion publique
- La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire

- Cette concertation se déroulera pendant toute la durée d'étude du projet de PLU
- A l'issue de cette concertation, le Maire en présentera le bilan au Conseil Municipal.

4 - De solliciter l'association des services de l'Etat en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'architecture et d'habitat selon l'article L 123 – 7 du Code de l'Urbanisme.

5 - De donner autorisation au Maire pour lancer une consultation de bureaux d'études qualifiés et pour signer tout contrat, avenant, ou convention de prestation ou de service nécessaire à la révision du POS.

6 - De solliciter de l'Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant aux frais

matériels liés à la révision du POS au titre de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD).

7 - Que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision du POS seront prélevées sur le budget de l'exercice à l'article 202.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-préfet et notifiée conformément aux articles L 121 – 4 et L 123 – 6 du Code de l'Urbanisme.

Conformément à l'article R 123 – 24 et R 123 – 25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal diffusé dans le Département. Après en avoir délibéré, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

VOS ÉLUS Y ÉTAIENT

Figure ci-dessous la liste des réunions auxquelles au moins un élu a assisté. Ce sont des réunions souvent planifiées peu de temps à l'avance, qui ont un intérêt particulier et qui soulignent la diversité des préoccupations de vos élus

- ➔ Rencontre du GRAIE (groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et eaux) sur la gestion des eaux pluviales : conférences et visites d'opérations et installations sur le terrain.
- ➔ Visite sur le terrain de réalisations pour l'amélioration du fonctionnement hydraulique et écologique de sites sur le bassin de la Turdine et de la Brévenne.
- ➔ Comité de rivière Azergues à Châtillon.
- ➔ Rencontre thématique de l'Association des Maires du Rhône, sur les plans communaux de sauvegarde (PCS) avec intervention par une communication orale (élu et responsable technique).
- ➔ Journée de sensibilisation aux dérives sectaires, organisée par la Préfecture du Rhône.
- ➔ Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le langage *PLU*: organisé par le Syndicat mixte du Beaujolais.
- ➔ Bilan de la mise en place des plans de désherbage alternatif organisé pour les élus et surtout les agents techniques communaux du périmètre du contrat de rivière Brévenne-Turdine.
- ➔ Comité de ligne du TER «Paray –Lyon» à Chauffailles (71).
- ➔ Forum du CAUE (Comité Architecture Urbanisme Environnement) : la réforme des collectivités en marche : quelles implications sur l'urbanisme des territoires ?
- ➔ Visite de la chaufferie à bois du SYTRAIVAL (syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets du Beaujolais Dombes) : chaufferie située dans le complexe de la station d'épuration des eaux usées et de l'incinérateur de Villefranche-sur-Saône.
- ➔ Bilan du Festival en Beaujolais.
- ➔ Réunion SMADEOR (Syndicat mixte d'études pour l'aménagement et le développement économique de l'Ouest rhodanien).
- ➔ Le SCOT et les transports.
- ➔ Rencontre thématique de l'association des Maires du Rhône : Comment améliorer la prévention de la délinquance ?

Une suite au premier contrat de rivière Azergues

L'étude bilan, évaluation et prospective du contrat de rivière Azergues est désormais terminée : ses conclusions ont été entérinées lors du Comité de rivière du 30 novembre 2011.

En résumé, ce premier contrat de rivière sur l'Azergues aura permis de combler le retard en matière d'assainissement des collectivités riveraines, d'appréhender au mieux les crues pour davantage les anticiper et mieux prévenir les dégâts. Egalement d'engager un travail de fond de restauration du lit, des berges et des ripisylves de l'Azergues et du Soanan, de capitaliser une somme considérable de connaissances sur les milieux aquatiques, de sensibiliser divers publics à l'environnement et enfin d'initier les bases d'une gestion concertée et solidaire des cours d'eau et zones humides du bassin versant.

La partie « *prospective* » de l'étude a permis de dresser un état des lieux actualisé du territoire et d'identifier, par secteur géographique, les nouveaux enjeux à prendre en compte dans une future démarche. Les élus et les partenaires institutionnels et financiers, ont par ailleurs exprimé leur volonté de poursuivre leur action en faveur des cours d'eau et milieux aquatiques et de maintenir le Syndicat Mixte pour le Réaménagement de la Plaine des Chères et de l'Azergues comme structure référente pour la gestion des cours d'eau du bassin versant.

Les suites qui se dessinent à l'heure actuelle sont l'élaboration d'un deuxième contrat de rivière et l'engagement en parallèle d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

Le Sentier Rivière

L'hiver approche, les jours sont courts, il n'est pas facile de se décider à faire une petite promenade. Pensez à la balade sur le sentier rivière : il est intéressant de voir évoluer des paysages familiers au gré des saisons. L'aspect du parcours du cours d'eau change surtout après une longue période de sécheresse. Sans les feuilles aux arbres, certaines observations peuvent être facilitées, comme le repérage des pics qui tambourinent sur les troncs creux et le sol humide permet aussi de mettre en évidence des traces d'animaux.

Petit rappel : Vous pouvez vous procurer le guide du sentier rivière (au secrétariat de la mairie), qui complètera les explications lues sur les panneaux, ou qui vous donnera envie d'y aller.

La mascotte est le martin-pêcheur, alors ouvrez bien les yeux et les oreilles !

Accueil des nouveaux châtilonnais & Vœux du Conseil municipal

Face au succès remporté l'an dernier, la municipalité organise de nouveau **l'accueil des nouveaux châtilonnais** par une visite commentée du village avec l'association La Licorne.

Le samedi 7 janvier 2012, à partir de 10h00, tous les Châtilonnais intéressés peuvent se joindre aux nouveaux arrivants. Rendez-vous place du lavoir (derrière la mairie). A l'issue de cette promenade qui nous mènera du marché jusqu'à la chapelle du château, le Comité animation offrira un apéritif qui permettra de mieux se connaître. Les échanges pourront se poursuivre lors des **vœux du Conseil municipal qui auront lieu l'après-midi à la salle du Lac à 17h00**.



Le Conseil Municipal de
Châtillon d'Azergues sera heureux
de vous accueillir
à l'occasion de la nouvelle année
le samedi 7 janvier 2012 à 17h00
Salle des Fêtes du Lac

Après présentation des vœux du
Conseil Municipal à la population,
nous partagerons le verre de l'amitié.

Venez assister à la présentation en images des événements de l'année 2011

Réunion de concertation entre la cimenterie Lafarge Val d'Azergues et les riverains.

Des questions, des craintes, des réponses, un dialogue ouvert.

Mercredi 12 octobre une cinquantaine de riverains et d'élus, dont le maire Bernard Marconnet et les conseillers Charles Bomard, Michel Dautrey et Claude Vaudaux pour Châtillon, avaient répondu à l'invitation de la direction de l'usine Lafarge pour la soirée annuelle de concertation. Etaient également représentés des élus des communes de Belmont, Lozanne, Charnay, Saint Jean des Vignes, ainsi que des envoyés d'associations et d'écoles du secteur.

Sont intervenus Thomas de Charrette directeur, Thomas Durand et Caroline Jenny responsables environnement, carrière et santé.

Exposé des faits marquants de l'année : pas d'accident du travail, un nouveau Bull à la carrière, des travaux sur les installations pour valoriser les déchets. Thomas de Charrette a donné une explication très attendue de l'incendie du 19 juillet, qui a vu s'embraser un pont roulant à revêtement caoutchouté, le transporteur T4. Le sinistre a été maîtrisé en 40 minutes par les pompiers, mais le coût du sinistre est de 600000 euros. Surtout, il n'y a pas eu de blessés, à part un personnel légèrement intoxiqué et hospitalisé pour surveillance, qui est rentré chez lui peu après. Une étude est en cours pour construire début 2012 une nouvelle goulotte plus large, qui évitera désormais un tel incident.

Le problème des poussières a été largement évoqué, un groupe y travaille, et a besoin que les riverains fassent remonter leurs observations le plus rapidement possible. Un riverain de Belmont s'est plaint de ne pouvoir laisser sa voiture dehors la nuit. Les retombées de poussière jaune de septembre ont été évoquées par Eve Dias-Pinto représentante des parents d'élèves de Châtillon et habitant le lotissement des Vignes : ces poussières, que personne n'a eu le temps de récolter pour analyse, n'ont apparemment aucun rapport avec l'usine, elles pourraient provenir de l'autoroute. Un élu de Lozanne a parlé d'eaux pluviales rouges dans sa commune : cette eau a pu être analysée. Après expertise, la coloration n'aurait pas non plus de rapport avec l'usine, on y aurait retrouvé par exemple des éléments organiques animaux. Un riverain de Charnay a fait état des craintes et de l'exaspération de certains habitants de sa commune, qui ressentent les vibrations des tirs de mine dans la carrière.

Un exposé sur l'éventail des combustibles a passionné le public, qui a posé beaucoup de questions aussi bien sur les rentabilités que sur l'environnement.

Chaque année les mairies reçoivent le bilan complet de l'activité, et en mai dernier, le Préfet avait alerté la mairie de Châtillon sur un taux de dioxines et de furannes trop élevé. Thomas de Charrette a expliqué, tableaux à l'appui, qu'il s'agissait d'un incident ponctuel, dû à une présence de cuivre, incident vite jugulé.

Enfin Frédérique Ferey, jeune chercheuse du Centre de Recherches Lafarge de l'Isle d'Abeau, a dépeint les travaux menés sur le site de Châtillon pour « capturer et séquestrer » le CO₂ (gaz carbonique) sortant des cheminées industrielles. Elle a expliqué comment, grâce à des micro-algues très communes, on peut en boucle en refaire un combustible pouvant alimenter le four. L'expérience, menée dans une petite serre de culture des algues placée au pied de la cheminée, a été positive et porteuse d'espoir. Reste à la mettre en pratique, sachant qu'il faudrait des serres sur 20 km² (sic !) pour que l'opération soit rentable. A suivre.



Thomas de Charrette a conclu : « Mon équipe et moi-même mettons tout, énergie, argent et intelligence, pour que l'usine soit la plus propre possible ».

Que fait-on brûler pour produire du ciment ?

Pour produire le ciment, on brûle bien sûr les blocs concassés de la carrière, mais il faut aussi rajouter divers autres combustibles (cokes, charbon). Dans ce four de 65 mètres de long, légèrement incliné et tournant sur lui-même pour faire avancer la matière, la flamme de la tuyère varie de 1500 à 2000 degrés. Une telle température permet la combustion quasi complète des molécules les plus polluantes, ce qui permet de se débarrasser aussi de produits de déchetteries, de farines animales, de résidus de solvants industriels, de briquettes de polystyrène, ou encore de pneus déchiquetés ! Lafarge brûle aussi diverses boues et terres polluées. Cependant, tous les produits ne sont pas acceptés et des études initiées par la commune de Châtillon réfléchissent à la combustion des boues de la station d'épuration de La Pray. Aux dires de Lafarge ces boues ne sont pas assez desséchées et ne répondraient pas aux normes hygiéniques que réclamerait un tel traitement. Les rapides progrès de la technique nous laissent espérer que le brûlage sur la commune éviterait d'avoir à les transporter dans des lieux de stockage éloignés.

BREVE DE COMPTOIR...D'ACCUEIL !

SECRETARIAT
DE MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE :

➔ N'oubliez pas de faire recenser votre enfant ! Dès ses 16 ans, votre enfant doit faire son recensement militaire. Pour cela, vous devez vous présenter en mairie avec votre livret de famille et la carte d'identité de l'enfant.

En janvier, février et mars 2012, nous recenserons les jeunes nés entre le 1^{er} octobre 1995 et le 31 mars 1996. En avril, mai et juin 2012, nous recenserons les jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 30 juin 1996.

Pour rappel, l'attestation de recensement vous est demandée pour l'inscription au permis de conduire et aux examens et concours.

Communication du Comité Consultatif Transports

Si vous avez des questions, problèmes ou propositions concernant les transports en commun (trains et cars), **un cahier de doléances est ouvert en Mairie** pour les habitants, dans le hall d'entrée.

Merci de bien penser, à la suite de votre message, de préciser votre nom et de donner une adresse ou un numéro de téléphone pour vous joindre. Nous pourrions ainsi vous répondre ou apporter un complément d'information.

Déchetteries

Infos- Déchets: Il n'y aura **pas de fermeture** des déchetteries pendant les fêtes de fin d'année.

Les **ampoules usagées** nouvelle génération sont acceptées sur les deux sites ; une convention est passée avec Recyclum.

Sécheresse et bâtiments

2011 aura été une année marquée par une période de sécheresse relativement longue et sévère. Si vous avez constaté l'apparition, cette année, des **fissures sur les façades** de vos maisons, vos bâtiments ou concernant des dalles en béton nous vous suggérons d'en informer la municipalité soit au secrétariat de la mairie soit directement à l'élu de votre quartier. Si en plus vous avez des diagnostics d'experts il est intéressant de les faire connaître.

Oiseaux

L'hiver est là, si vous avez la possibilité de **nourrir les oiseaux**, notamment les passereaux appelés souvent « les petits oiseaux », ceux qui s'approchent des maisons, faites-le en prenant des précautions afin que les chats n'aient pas une proie trop facile d'accès !

Boîte à Suggestions :

Dans ce numéro vous trouverez des précisions, des renseignements qui sont des éléments de réponse à des questions ou requêtes que vous avez faites à vos élus soit directement soit via la boîte à suggestions.

Les commerces, les artisans, les viticulteurs, le marché : pour bien vivre, faisons-les vivre

Les Châtillonnais ont la double chance de vivre dans un beau village de pierres dorées ET en même temps de bénéficier d'un nombre important de commerces. On peut en effet trouver tout ce qui est nécessaire à la vie quotidienne, auprès de commerçants agréables et qui se mettent en quatre pour satisfaire les habitants.



Par exemple, en période de vacances, l'épicerie vend des journaux et le tabac-presse vend du pain. Une solidarité qui évite à toute une population, soit âgée soit non motorisée,

de manquer des produits de base. **Mais n'allons surtout pas considérer nos commerces comme des commerces de dépannage**, il faut jouer le jeu si nous voulons qu'ils perdurent et que nous puissions toujours pousser leur porte et être reçus presque en amis, que ce soit dans le Bourg ou dans des quartiers excentrés (un boucher à Sandar). A noter l'arrivée, dans le local de l'ancienne boucherie d'un jeune traiteur, Thierry

Lafaurie, qui propose des plats cuisinés à base de produits bios : le magasin s'appelle « C' bien naturel ».

Et puis, si vous prenez le bottin, enfin celui de Monsieur Google, vous serez étonnés de constater le nombre des artisans, petites entreprises et des professions libérales qui vivent sur le territoire de la commune, dans tous les domaines d'activité. Et les viticulteurs ne sont pas en reste, avec leurs caves et leurs boutiques attenantes.

Enfin, réjouissons-nous d'avoir le marché du samedi matin, un vrai marché, avec plus ou moins de forains selon la saison bien sûr, mais avec des fidèles où nous sommes sûrs, même par temps de neige, de trouver quantité de bonnes choses. Les rencontres où l'on prend des nouvelles des uns et des autres, les parfums, les voix qui se mêlent, la découverte d'un fromage, d'une confiture ou d'un nouveau poisson, quelle richesse !

Si vous n'en aviez pas l'habitude, laissez-vous tenter par un shopping au village, vous ferez en même temps vos courses et une belle balade.

Nouvelles des écoles

Les élèves de l'école maternelle ont découvert un spectacle poétique au Théâtre Nouvelle Génération de Vaise, le 15 novembre dernier : CROCUS ET FRACAS, où deux personnages ont entraîné nos petits entre tourbillon des mots et silence de la neige.

Ensuite, pour préparer les fêtes de fin d'année, un autre spectacle s'est invité à l'école le 17 décembre : LE COSTUME DU PERE NOEL. Les enfants qui ne viennent pas habituellement l'après midi vont rejoindre leurs camarades, pour profiter aussi du spectacle.

A partir du mois de janvier, les élèves de maternelle vont travailler sur le théâtre avec une intervenante du Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB), financée par la commune.

9

CHÂTILLON INFOS
DECEMBRE N°84

Le département du Rhône vous informe

Une plate-forme expérimentale, le **Relais des Aidants**, a été ouverte à la fin de l'été 2011 pour informer et soutenir les proches de personnes atteintes de pathologies Alzheimer ou apparentées. Ce dispositif, animé par une équipe départementale spécialisée, a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des sujets atteints de ces handicaps.

Plus d'informations à :
Maison du Rhône de Lyon 2^{ème}
9b rue Sainte-Hélène
69 002 Lyon
Tél : 04 72 61 74 75

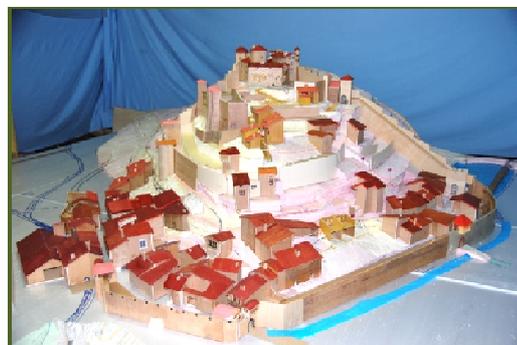
La maquette du Châtillon médiéval, (XIe - XVe siècle), se construit doucement sous la charpente du beau grenier de la Mairie

L'idée a germé en 1994, au détour d'une de ces conversations passionnées entre membres de la Licorne, association des amis du vieux Châtillon, actuellement présidée par Marc Michel. Une commission maquette est créée en 1996, l'historien Marius Richard, auteur de nombreux articles et l'actif président, se penche sur les premiers tracés. Les autres membres sont : Marc Michel, Marc Dupoizat, Lucette Pinochet, René Duc, Josette Lapeyre, Jean-Pierre Musset, Jeannette Mouflin, Simone Vincent et récemment Michelle Jarrige. Le projet est double : reconstituer ce que l'on sait du village médiéval, interpréter ce qui n'existe plus sauf via des traces ou des textes. Premières étapes : créer une mini-maquette au 1/1000^e avec disposition des remparts (11^e au 15^e siècle) et choix de l'échelle de la maquette définitive au 1/100^e. Celle-ci se trouve dans le grenier de la mairie, sous le dais protecteur d'un immense plastique blanc. Matériaux utilisés : polystyrène, contreplaqué, bois, carton. « Le travail se fait à partir des archives de la mairie, dit Marc Dupoizat, du fonds Marduel (ancien maire), notamment du « plan Marduel » de 1791, du premier cadastre officiel de 1827, de plans et croquis datant de 1930, de lithographies et vieilles cartes-postales, qui ont par exemple permis de remettre en place les anciennes halles, marché couvert construit là où se trouve la place du Monument aux Morts. » Mais il y a eu aussi des réflexions sur le site, et un gros travail de terrain « pour retrouver les vestiges des anciennes murailles, dit Marc Michel, des prises de cotes de bâtiments ; nous sommes allés voir les halles de Crémieux et Chamelet, et des maquettes comme celles de Chambéry ou La Bastille à Grenoble ». Le travail a commencé par le relief de la plateforme qui supporte le tout, avec le choix collectif de donner à l'ensemble son meilleur aspect, celui du XVe siècle, avant les démolitions, ruines et pillages, dans son état le plus complet d'après les documents, et le plus logique d'après les tracés au sol. Des bénévoles ont participé à la création de la colline, puis il a fallu l'habiller : fabrication du Vingtain, du château, de la chapelle Saint-Roch, de la Côte Noire, du village, des remparts. « Pendant toutes ces années, à certains moments, la maquette dormait, dit Marc Michel, puis un groupe s'y remettait et plaçait les 6 portes, par exemple : Porte de l'Aye au nord (chemin du Bois du Four), Montdurand (en bas de la route d'Alix) ou du Port (vers la boucherie) ; et les poternes (portes piétones), dont une vers le bureau de tabac ». La longueur de l'enceinte était d'environ 2 kilomètres, il en reste un pan qui descend vers le pré Rond. Marc Dupoizat dit « avoir beaucoup marché de nuit dans les petites rues pour rêver le village du XIIe siècle, le sentir, le reconstituer mentalement ». Actuellement trois personnes œuvrent à la maquette, l'une fait un travail

de « fourmi historienne » dans les archives et tient scrupuleusement un journal de bord d'une grande richesse, l'autre bâtit des toits et des heures, le troisième rêve d'utiliser les fibres optiques pour visualiser les voies, les portes, colorer le parcours des remparts et de la muraille basse, aujourd'hui recouverte de maisons, qui entourait le village, ce qui serait éducatif pour les enfants. La

maquette représentera aussi le village de l'époque, en fait des fermes avec vignes et écuries, les 3 ruisseaux le Béal, la Font Goirand et le Chaleins (Alix) se dirigeant vers le Grand Moulin. Etape suivante : les petites maisons, au plus près de la logique architecturale, et « la plaine » selon « le terrier » (cadastre) d'époque. Ce travail d'équipe a permis aussi de retracer les rottes, traboules entre les maisons ou montant au château (dont beaucoup ont été annexées voire bouchées) et les sentiers comme le chemin de l'Enfer. Quels sont les buts d'une telle entreprise ? Les historiens-artisans répondent d'une seule voix : pour se faire plaisir, pour la curiosité intellectuelle, pour la continuité des actions de la Licorne et la transmission de nos connaissances aux suivants.

« Nous avons eu un réel plaisir, dit Marc Michel, de redonner vie au village en traversant dix siècles avec lui, de faire des découvertes, mais ce n'est pas fini. Après il faudra sortir la maquette ! Mais dès le début cela a été prévu : le socle de 3m X 3m a été pré-coupé en 4 blocs pour pouvoir emprunter l'escalier. Reste à lui trouver un lieu d'exposition permanent, peut-être la chapelle basse du château ? ». Et Marc Dupoizat conclut : « Peu à peu le rêve devient réalité, le tout était de tenir la distance, d'être tenace et patient, en étant le plus possible fidèle à l'histoire et au service de la beauté. » Et avec un peu de malice dans l'œil il ajoute : « L'intérêt d'un tel chantier, c'est qu'il soit en cours et nourrisse notre passion, pas qu'il soit terminé ! ».



Mot du Choucas

CHOUGATERIE OU CACHOUTERIE !

Choucalembour nous a fait remarquer que l'anagramme de choucas, c'est cachous. L'anagramme c'est la construction d'un nouveau mot en mélangeant les lettres d'un autre mot (singe et signe par exemple...). C'était l'instant intellectuel – rare pour nous autres volatiles dont l'activité essentielle est de survoler sans cesse le village et les environs !

Et alors, me direz-vous ?

Nous confirmons ce que le Maire a fait remarquer dans son précédent éditorial : cette année le fleurissement du village était soigné et il a permis à Châtillon d'être classé au Concours de fleurissement du secteur des Pierres dorées. Laissez-moi vous raconter le passage du jury pendant l'été : deux personnes (au lieu de quatre) ont visité le village, sans accompagnateur de la commune et à la période où certaines jardinières avaient triste allure, les impatiences n'ayant pas eu la patience d'attendre les observateurs... Tout ceci n'augurait pas du meilleur classement !

Mais le village a quand même eu droit de figurer dans le palmarès, ce qui permet de recevoir un prix. Par un beau samedi après midi très ensoleillé, la municipalité a diligenté un élu pour recevoir la récompense. C'est dans un village voisin très fleuri qu'a eu lieu cet événement et comme nous survolions le secteur et que le bâtiment avait ses portes ouvertes, nous avons pu assister à cette remise des prix. Comme vous dites souvent, vous les humains, « l'essentiel ce n'est pas la récompense, c'est de participer ». Cette réflexion prend tout son sens quand on sait que votre commune a reçu quelques modestes prix dont... une boîte de cachous (taille unique universellement connue) !

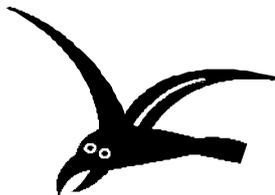
Nous avons comme principe de ne pas vouloir donner des leçons, toutefois on ne nous empêchera pas de penser que le jour où les critères de reconnaissance de l'attention communale à l'aspect des villages prendront en compte la réduction d'emploi des pesticides pour le désherbage et la lutte contre l'ambrosie en plus du fleurissement, notre village sera hors concours!

Bref, durant nos survols paresseux, nous voyons œuvrer quotidiennement les agents communaux qui mettent en pratique cette stratégie environnementale et cohérente de la municipalité. Et en ce qui concerne les jardinières de fleurs, notre étonnement est sans limite sur les pratiques de certains de vos congénères...

Depuis quelques années le premier travail des employés municipaux, à 6h00 du matin, était d'essayer de combler les trous dans les jardinières, après la disparition nocturne des fleurs. Les débris retrouvés de-ci, de-là nous laissaient supposer qu'elles avaient été mangées! Ces herbivores ont dû aussi se nourrir des écorces des jeunes arbres de la place de la poste, qui en sont tous morts...

Cet été, grande nouveauté avec le changement de régime alimentaire de ces bipèdes inconnus ! En voyant le nombre de cartons de pizzas, de boissons gazeuses et de « fastefoud » qui trônaient autour des jardinières, on comprend mieux pourquoi les plantes sont restées intactes... De plus, ces oiseaux nocturnes « plantophiles » ont remarqué la sécheresse persistante et, dans un accès de grandeur d'âme, ont laissé quotidiennement des canettes de bières, vides, à moitié vides ou pleines – sans doute selon le niveau de soif de la végétation.

Ce sont toujours les agents communaux qui avaient (et qui ont encore...) comme tâche ingrate d'enlever ces détritrus, mais les fleurs étant restées intactes, il faut se féliciter de ce progrès immense...



Bibliothèque municipale de Châtillon Chessy



Bibliothèque municipale

Place de la Poste

04 78 43 91 61

bibliotheque@chatillon.mairies69.net

www.chatillon.mairies69.net

www.mediatheque.rhone.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h – 18h30

Mercredi 15h30 – 18h30

Jeudi 16h – 18h30

Samedi 9h30 – 12h

La prochaine séance de *l'Heure des Enfants* aura lieu mercredi 14 décembre de 11h à 11h45 et sera animée par les bibliothécaires. Pensez à inscrire vos bambins à partir de 4 ans. Les séances suivantes auront lieu le 18 janvier et le 8 février.

La bibliothèque a récemment acheté des livres adultes, jeunesse, et des disques de musique. Venez découvrir les listes de nouveautés.

Attention, la bibliothèque sera fermée samedi 24 et samedi 31 décembre. Merci de votre compréhension.

En cette fin d'*Année du Bénévolat*, nous souhaiterions relancer un appel aux volontaires, aux personnes qui aiment la culture et le contact avec le public, pour nous aider dans les missions de la bibliothèque : proposer un accès convivial à la lecture, à la musique, à l'information et à la culture en général, à tous les habitants de Chessy et Châtillon, et à tous ceux qui viennent nous rendre visite depuis d'autres villages. Si vous disposez d'un peu de temps et que cela vous intéresse, contactez Anne ou Sylvie à la bibliothèque.

La Licorne et la chapelle

On pourrait presque dire « *La Licorne* et sa chapelle » tant celle-ci tient de place dans les activités et les soucis de l'association. Ce ne sont naturellement pas les seuls : recherches historiques, fouilles dans les archives, animations diverses, édition de bulletins, et le village lui-même à faire découvrir, participent des occupations récurrentes des membres.



Mais Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui domine le village de l'envolée de son clocher et le caractérise, est à la fois un puissant centre d'intérêt et un motif de sérieuses préoccupations. Les guides bénévoles ont plaisir à faire découvrir aux visiteurs les particularités de cette chapelle qui allie des styles aussi différents qu'un roman clunisien très pur à un décor original du XIXe siècle, en passant par du gothique flamboyant. Des restes apparents d'un mur qui date sans doute du Xe siècle, à la grande peinture de l'arc triomphal exécutée en 1853, il y a une passionnante histoire à raconter.

Mais ce qui préoccupe *La Licorne* depuis un certain temps, c'est la préservation de ce patrimoine que menacent les « outrages » du temps et si l'on n'y prend pas garde, c'est en tout premier lieu le clocher qui les subira : il a fallu faire appel aux pompiers qui ont dû déployer leur grande

échelle pour ôter spectaculairement la croix sommitale dangereusement descellée. Les Châtillonnais en réclament le retour avec véhémence, mais il faudra auparavant remettre la flèche en état, ce qui demande un long et difficile travail.

Tout cela a un coût, et les crédits nationaux pour la culture s'amenuisant comme peau de chagrin, *La Licorne* s'efforce de participer à ce financement en faisant appel à la générosité des visiteurs, en organisant des manifestations telles que des concerts ou des réunions festives.

Ne rêvons pas, il faudra trouver d'autres aides, mais il est motivant de pouvoir faire œuvre utile pour notre patrimoine, et c'est l'un des buts de *La Licorne*.

Alain Second : Je suis un directeur d'école heureux.

Carrure d'athlète, sourire paisible, directeur de l'école primaire depuis la rentrée, Alain Second a commencé sa carrière comme directeur de l'école de St Pierre la Palud. Il arrive de l'Arbresle, et a toujours occupé, par choix, des postes de direction. Habitant St Vérand il est ravi de venir chaque matin à Châtillon, affectation qu'il avait demandée. « Je suis là où je voulais être, et je fais ce que je voulais faire, dit-il, je suis donc un homme heureux ». Que pensez-vous de cette école ? « Elle est fonctionnelle, bien pensée, agréable à vivre, avec de l'espace et des pièces dédiées aux arts plastiques et à l'informatique, toutes les écoles n'en ont pas autant. Et avec mes nouveaux collègues ça s'est bien passé tout de suite ». Alain Second est chargé de la classe de CM2, remplacé par Didier Gonin le jeudi qui est son jour de décharge consacré à l'administratif. Que penser de la grève de la rentrée ? « Ici personne n'a fait grève bien que les revendications soient justes, parce qu'on avait été mis au courant un peu tard et que nous ne voulions pas mettre les parents en difficulté. L'école compte 155 élèves pour 7 classes, avec de 19 à 27 enfants par classe, c'est encore raisonnable, mais il y a eu une fermeture de classe en 2010 et les effectifs continuent de baisser, mais nous sommes moralement solidaires des autres établissements ». Vous connaissez bien notre village ? « Pas encore, j'ai l'intention d'en faire une visite guidée, quand ma famille aura repris son rythme, car nous venons d'avoir un 4e enfant. Sinon, j'étais venu incognito à la fête de l'école en juin, j'ai adoré, je suis très favorable à ces événements festifs avec participation des parents, ainsi qu'aux manifestations de sports scolaires, via l'USEP ». Enseignant, c'était une vocation ? « De formation je suis hydrogéologue, spécialisé dans l'environnement et la qualité des eaux. A la fin d'un stage où je rencontrais des enfants, j'ai senti tout le plaisir que j'avais à faire passer l'information directement auprès des jeunes, et j'ai « bifurqué », persuadé que l'on peut transmettre plus de choses sur l'environnement par l'éducation qu'en restant dans un bureau ». D'où l'énergie déployée par Alain Second pour partager son vécu, son expérience, en parlant aux élèves du développement durable, qui d'ailleurs est au programme.



Sylvie Egidio, directrice de l'école maternelle, revient dans son village

Professeur des écoles sortie de l'IUFM en 1984, après un DEUG de psycho et une licence de Sciences de l'éducation, Sylvie Egidio commence sa carrière à Saint-Priest. Après divers postes, dont un de 5 ans à Châtillon, puis un passage à l'Arbresle, apprenant que Brigitte Defournel allait partir à la retraite, elle dépose un dossier pour revenir dans le village où elle habite avec sa

famille. C'est ainsi qu'à la rentrée de cette année 2011, elle assure dans notre commune son premier poste de direction.

« J'avais envie de changer de métier, dit-elle, dans cette école maternelle il ne reste que 3 classes, je n'aurai donc pas de jour de décharge, mes journées vont être chargées puisque un directeur cumule l'enseignement et l'administratif, mais c'est ce



que je voulais. Je dois dire que l'école de Châtillon est gâtée, par exemple nous avons la chance d'avoir une ATSEM à temps complet par classe ». Pour Sylvie Egidio c'est « un retour aux sources », elle connaît déjà ses collègues, les ATSEM et certains parents, c'est un atout pour un bon départ. « Autre point positif, ajoute-t-elle, Brigitte Defournel a bien préparé la transition, je l'ai eue comme collègue à Légny et l'ai toujours appréciée ». Ayant très jeune évolué dans le monde de l'enfance, Sylvie Egidio dit « J'adore les enfants, leur capacité de confiance. Après les parents « la maîtresse » est une personne très importante dans leur vie. Il faut tout faire pour que le petit enfant se sente chez lui à l'école. Après pourra venir l'enseignement. Ce qui me rend heureuse aussi, c'est de penser que ces enfants, je vais les voir grandir dans le village ».



➔ En Juin dernier, l'association a présenté son **nouveau projet social** à la CAF de Villefranche. Ce projet présente les objectifs des 4 prochaines années. L'idée conductrice est de rendre **chaque habitant acteur** de ce qui se passe à CAP Générations, avec la possibilité pour lui de venir proposer et mener les projets qui le motivent. Dans cet esprit, nous vous proposons de venir nous faire part de vos attentes pour l'année 2012 : **Rendez-vous le 21 Janvier à 14h à CAP Générations** - Place de la Poste à Châtillon d'Azergues !

➔ **Le site Internet nouveau de CAP est arrivé** – à consommer sans modération !

Depuis le 15 novembre, le site Internet de CAP Générations a fait peau neuve.

N'hésitez à venir nous rendre visite sur www.capgenerations.org

Si vous n'êtes pas adhérent de l'association, vous pouvez vous inscrire sur notre site à la lettre d'information bimestrielle pour recevoir les informations de CAP Générations.

L'association ADMR

Missions du Service de Soins Infirmiers à Domicile des cantons de l'Arbresle et d'Ecully



ZAC de la Gare
69380 CHATILLON
D'AZERGUES
Tel / Fax : 04 78 54 42 29
admr69380@orange.fr

Parmi les nombreux services d'aides apportés par l'ADMR, le Service de soins infirmiers est complémentaire des services d'aide à domicile. Par contre il est totalement pris en charge par la caisse de sécurité sociale.

Sur prescription médicale, les 16 aides-soignants du service interviennent à domicile, 7 jours sur 7, et assurent aux personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus, des soins d'hygiène, de prévention et de surveillance clinique. Deux infirmières assurent la gestion du service, le suivi, la qualité et la continuité des soins. Les soins techniques auprès des patients sont réalisés par les infirmiers libéraux.

Gérée par des bénévoles, aidée par la fédération du Rhône, cette association bénéficie de 62 places totalement financées par la caisse de sécurité sociale (CPAM).

Le but du service n'est pas de se substituer aux familles qui conservent leur rôle primordial auprès de leurs parents. La population vieillit et chacun est confronté un jour ou l'autre au problème du placement de ses aînés. Le service de soins à domicile est l'alternative à ce placement.

**Pour tout renseignement complémentaire, appelez le secrétariat au :
04 74 01 32 56.**

Association A Plus...



Mairie
69380 – CHÂTILLON
Tél. 04 78 43 98 76
Bureau@association-aplus.com
www.association-aplus.com

Des projets qui avancent grâce au séjour sur place de membres du bureau d'A plus et au soutien de tous les membres de l'association

La présence sur place de nos membres permet une meilleure gestion des projets et un meilleur suivi des réalisations ; ce qui fait d'A plus une association qui fonctionne au plus près du terrain et sans intermédiaire.

➔ **Parrainage.** Nous avons poursuivi notre politique de parrainage démarrée il y a 4 ans avec le soutien à 31 élèves en 2011 : un en 3ème, onze en 4ème, quatre en 5ème et quinze en 6ème. Rappelons que cette aide permet à des enfants des villages de « brousse », ayant bien réussi le primaire, de poursuivre leur scolarité alors que le coût des inscriptions est très élevé pour les parents.

➔ **Construction de 2 foyers d'hébergement.** Afin de permettre la poursuite de leurs études en collège dans de bonnes conditions, en particulier face aux difficultés pour les parents de trouver une famille d'accueil pour les enfants des villages éloignés, A plus a décidé la construction de 2 foyers de 12 places (un pour les filles et un pour les garçons) au sein du collège de Kourinion. Les devis sont en cours tant pour les bâtiments que pour l'équipement intérieur, l'objectif étant d'ouvrir ces foyers à la rentrée prochaine.

➔ **Formation professionnelle.** Nous avons décidé d'aider les jeunes qui s'orientent vers une formation professionnelle en parrainant dès cette année trois jeunes au sein de la MEADO. Deux sont en section menuiserie et un en section soudure. La MEADO (Maison de l'Enfance André Dupont) à Orodara forme aux métiers tels que mécanique auto, maçonnerie, menuiserie bois et métal ...



➔ **Cantine du collège.** Au sein du collège la cantine ne peut fonctionner qu'à partir de mi-novembre, date de la dotation des vivres par l'Etat. Devant cette carence, nous avons financé cette année l'achat de céréales afin que la cantine démarre dès la rentrée.

➔ **Microcrédits.** En 2009, lors de son séminaire de fin d'année A plus avait décidé de mettre en place des microcrédits au sein du village de Sidi. Ces microcrédits permettant à des villageois de réaliser un projet de développement. Nous en avons accordé trois en début d'année 2011 et devant le succès nous venons d'en accorder cinq nouveaux dont un pour une femme. Les projets sont surtout

orientés vers l'élevage (poulets, bœufs) ou le petit commerce (céréales ou produits de première nécessité).

Dates à retenir :

- ✓ 3 décembre : vente d'artisanat sur le marché de Châtillon
- ✓ 25 mars 20 h 30 : Assemblée générale à la petite salle des fêtes
- ✓ 19 et 20 mai 2012 : Manifestation des 20 heures africaines

Pour suivre nos réalisations rendez-vous sur notre site www.association-aplus.com

Association Farandole



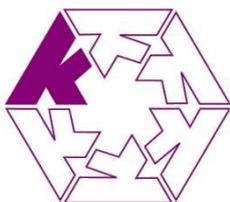
L'association Farandole **récolte des fonds** tout au long de l'année scolaire, pour aider les enseignants des écoles primaire et maternelle dans le cadre de leurs projets éducatifs.

Dates à retenir :

- ✓ Vente d'un calendrier 2012, dès novembre 2011
- ✓ Vente de gâteau dans les écoles le vendredi 10 février 2012 à 16h30

Nous rappelons également que, comme chaque année, Farandole organise avec l'association « *Le Petit Gourmet* » le défilé déguisé de "**Monsieur Printemps**". Cette manifestation aura lieu un vendredi du mois de mars, vendredi qui reste à définir.

Kaléidoscope, arts en mouvements



Kaléidoscope
49, place du 11 Novembre
69380 – CHATILLON
www.breme.net

➔ **Atelier d'arts plastiques** - Marina 04.26.65.87.65

Samedi 21 Janvier 2012 de 14 h à 17 h « Atelier d'art plastique autour des mots »
Empreintes, graphismes et collages. Pour adultes matériel compris 45 €

Samedi 4 Février 2012 de 14 h à 17 h « Après midi peinture à l'huile »
Initiation ou projet personnel. Adultes et enfants matériel fourni 45 €

Samedi 28 Avril 2012 de 14 h à 17 h. Atelier Création d'une lampe. Pour adultes matériel compris ainsi que la lampe 65 €

➔ **Atelier « Travail de la terre »** - Léone 06.89.89.11.89 Sur deux dimanches (inscription avant le 15 février avec /55 € d'arrhe)

Dimanche 11 Mars 2012 à l'atelier Kaléidoscope de 14 h30 à 16 h 30. Recherche céramique en partant de la forme de l'œuf. Pour adultes et enfants matériel compris + 1^{er} cuisson 55 €

Dimanche 18 mars 2012 après midi à l'atelier « terra Leone » à l'orangerie à Ambronay (Ain). (Covoiturage possible). Visite de l'atelier de Léone et mise en couleur des céramiques réalisées le dimanche précédent. Matériel compris, couleurs spéciales et 2^{ème} cuisson 55 €

➔ **Atelier Calligraphie** - Jean-Marie 04.78.24.54.84

Dimanche 22 Janvier 2012
Dimanche 4 Mars 2012
Dimanche 1^{er} avril 2012

➔ **Atelier écriture et arts plastiques** - Isabelle : 04.78.47.96.51 <http://www.iscriptura.fr/> « Inspiration Ardéchoise, entre plume et pinceau ». 3 journées 15, 16 et 17 juin 2012

Les personnes non adhérentes à l'association doivent régler 10 € (par famille) pour participer aux stages, adhésion valable pour l'année scolaire 2011/2012

L'Union des commerçants et Artisans de Châtillon d'Azergues



L'Union des commerçants et Artisans de Châtillon d'Azergues organise comme chaque année la **fête des lumières du 8 Décembre sur la place du village** de Châtillon d'Azergues à partir de 19h. Musique, vin chaud, soupe aux choux, « chiens chauds », retraite aux flambeaux et père Noël seront au rendez-vous. Sans oublier le château gonflable pour amuser les gones du village. Venez nombreux.

La Boule fraternelle



Dates à retenir pour la Saison 2011/2012.

- Samedi 21 Janvier, 8 heures (Coupe du Président) - 16 Quadrettes, par Poules - 3è/4è Div. Promo
 - Jeudi 17 Mai, 8 heures (Challenge des Artisans, Commerçants & Viticulteurs) - 64 Doubles - 3è/4è Div. Promo
 - Jeudi 17 Mai, 10 heures (Coupe Bagni-Marquat) - 32 Doubles - 3è/4è Div. Promo (réservé perdants 64)
 - Samedi 28 Juillet, 13h30 (Coupe Lavigne) - 32 Doubles - 3è/4è Div. Promo
- A bientôt au boulodrome communal de Châtillon !

Judo SLD

Résultats de nos judokas...

Le week-end des 5 et 6 novembre derniers, nos judokas étaient engagés sur tous les fronts. En effet, les poussins et benjamins disputaient la première sélection pour le championnat du Rhône.

Pour les cadets, à Corbas, les plateaux étaient relevés, Axel et Yann n'ont pas pu malheureusement passer le premier tour malgré leur belle combativité. Corentin a remporté le premier tour sur un magnifique Ippon, mais n'a pu réitérer sa performance, la compétition s'arrêtant pour lui au deuxième tour.

A Bessenay, nos benjamins et nos poussins ont brillé. En effet, sur 50 combats disputés nous comptons 30 victoires et un total de plus de 350 points ! Avec certainement un peu de partialité, on peut dire que dans les plus beaux combats vus ce jour-là, il y avait à chaque fois un petit orange et noir sur le tapis !

Bravo à Tous.

... Et Vive les Oranges et Noirs !

Restos du cœur



Centre de L'Arbresle 9, rue Anne FRANK à l'Arbresle
Tél : 09 60 06 90 86

➤ Campagne 2010 / 2011

Premières inscriptions : les mardi 22/11/2011, mercredi 23/11/2011 et jeudi 24/11/2011 de 9H à 12H

Inscriptions et distributions : pendant la campagne d'hiver, tous les jeudis et vendredis à compter du 1er décembre 2011 de 9H00 à 11H30

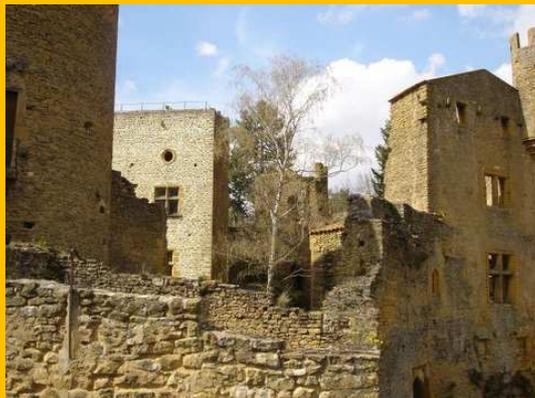
Châtillon Quizz !!! – Késako la Photo ?



- ➔ 1) Grosse pierre sphérique, composée de 4 quarts de ronde, dans laquelle était fixée la croix de la chapelle.
- ➔ 2) Hameau du Suc: statuette de Vierge placée en haut d'un mur de la maison des frères Caillot, guérisseurs-rhailleurs, 1622.
- ➔ 3) Puits de lumière situés dans l'avant-toit de l'école primaire, côté toboggan.
- ➔ 4) Panneaux de signalisation (d'une grande aide) relevés aux abords du chantier de l'A 89.
- ➔ 5) Ouvertures d'un ancien pigeonier, avec pierre avancée servant d'envoloir, à gauche de l'ancienne boucherie.
- ➔ 6) Chien montant la garde sur une porte du Hameau de Boyeux, fidèle copie d'une mosaïque de Pompéi.

19

CHÂTILLON INFOS
DECEMBRE N°84



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi & Mardi
15h/18h

Mercredi
8h30/11h30

Jedi
15h/18h

Samedi
9h/11h

Mairie de Châtillon d'Azergues
Tél. 04 72 54 26 00
Fax. 04 72 54 26 08
mairie@chatillon.mairies69.net
<http://chatillon.mairies69.net>